PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL 168 / SEPTEMBRE 2017

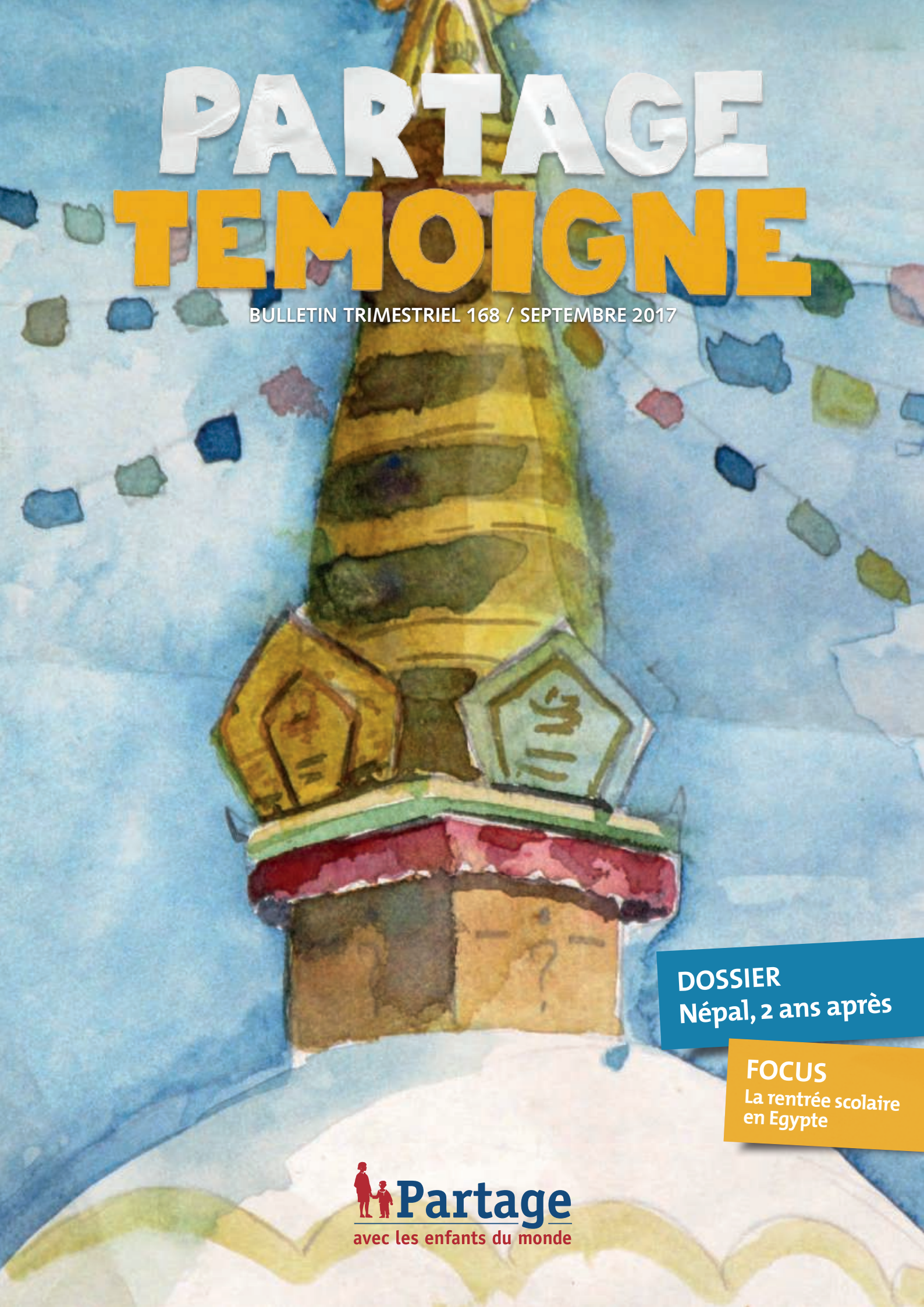

DOSSIER
Népal, 2 ans après

FOCUS
La rentrée scolaire en Egypte

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

3 Actualités

4 Bénévoles
Les nouvelles du réseau

5 Dossier
Népal, 2 ans après

9 Focus
La rentrée scolaire en Egypte

11 Parrains
Combien de temps dure le parrainage d'un enfant ?

Edito

Après les mois de vacances d'été arrive la rentrée. C'est le début d'une nouvelle année scolaire pour les enfants et leurs enseignants dans l'hémisphère nord. C'est l'occasion de nous rappeler l'importance de cette journée pour les milliers d'enfants que nous parrainons et pour leurs familles. Le droit des enfants à l'éducation a beaucoup progressé dans le monde ces dernières décennies mais il n'est pas encore acquis pour tous, en particulier pour les filles dans certains pays. Il faut aussi se souvenir des difficultés particulières des enfants réfugiés, bien souvent privés d'école. Et l'enjeu demeure dans de nombreux pays d'offrir aux enfants et aux adolescents une éducation de qualité. C'est le thème du 4e Objectif de Développement Durable défini par l'ONU pour la période 2015-2030.

Partage prend sa part dans ce chantier mondial : dans la plupart de nos programmes, la dimension éducative et scolaire est présente. Dans ce numéro de Partage Témoigne, nous vous présentons le travail de notre partenaire l'AHEED en Haute-Egypte auprès d'enfants pauvres menacés par la déscolarisation.

Nous faisons aussi le point sur la situation au Népal, deux ans après le séisme, à travers l'engagement de nos partenaires qui aident des enfants des rues à retrouver le chemin de l'école ou d'une formation professionnelle.

Les jeunes d'IBDAA qui sont en tournée avec Partage sont un signe éclatant de l'importance de cette éducation de qualité qui permet aux enfants de grandir et de vivre dans la dignité.

Les besoins sont immenses et notre action déterminante pour tous les enfants que nous parrainons.

Christian Renoux
Président

Cette aquarelle a été réalisée par un élève d'une école où notre partenaire Bikalpa développe les actions d'éducation à la paix. Elle représente la grande stupa de Katmandou, la plus grande au monde. Haut lieu de pèlerinage des bouddhistes, c'est le premier monument rénové après le séisme grâce au soutien de la communauté.

Partage
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Christian Renoux
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Valérie Lecoutey

Comité de rédaction :
Nahuel Dumenil, Flavie Lauvernier, Nicolas Lenssens, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire, Corinne Renou-Nativel

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de Partage

Conception :
Graffiti (RCS 3116971506)
Impression :
Alliance Partenaires Graphiques
Prix au numéro : 3 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3e trimestre 2017

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

France

Assemblée Générale

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin à la Résidence internationale de Paris, Christian Renoux, le président de Partage, est revenu sur les moments forts de l'année 2016, avec au premier chef le remplacement du directeur général Erik Jorgensen par Nicolas Lenssens. Au logo de Partage a été ajoutée la signature « avec les enfants du monde » pour une meilleure identification de l'association. Une nouvelle campagne de communication sur les chaînes de la TNT a également permis l'arrivée de nombreux nouveaux parrains, tandis qu'un travail important de sensibilisation a été réalisé en France par les bénévoles de l'association, notamment à travers le projet « Cantines du Monde ».

En 2016, Haïti a vécu une situation dramatique : l'île des Caraïbes où œuvrent deux partenaires importants de Partage a été frappée par l'ouragan Matthew en octobre. Nous avons donc eu grand plaisir d'accueillir cette année Mausert François, directeur de l'association haïtienne ADEMA, au sein de notre assemblée, pour une présentation détaillée des actions de développement cruciales financées par les parrains et donateurs de Partage.

Mausert a démontré qu'en mettant l'accent sur la sauvegarde et l'amélioration de l'éducation publique haïtienne, en danger face à ses concurrents privés, ADEMA et Partage apportent à des milliers d'enfants et familles défavorisés l'espoir d'une éducation de qualité et accessible à tous.

L'Assemblée Générale a pris acte du rapport moral 2016, et l'ensemble des résolutions a été approuvé : les comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2016 à 94,48 %, le budget 2017 à 94,24 %, l'affectation du résultat 2016 à la réserve à 93,05 %, le montant de la cotisation 2018 à 99,52 %, et le quitus aux administrateurs pour l'exercice 2016 à 94,48 %. Alain Gayet a renouvelé son mandat avec 94 % des voix, et quatre nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil : Aude Radoux avec 89,45 %, Dominique Bissuel avec 97,12 %, Danièle Chagnon avec 94,48 % et Michel Férot avec 95,44 % des voix. ■

Enfin, et comme de coutume, l'Assemblée Générale a été l'occasion de présenter le rapport moral et d'approuver le rapport financier et le budget. Les finances relativement stables de l'association offrant à ce titre un motif légitime de satisfaction.

Le renouvellement du Conseil d'Administration a par ailleurs été assuré à travers l'élection ou la réélection de cinq membres.

Le rapport d'activité 2016 est disponible sur notre site !

Approuvé lors de notre Assemblée Générale, ce rapport d'activité présente le projet associatif, les actions réalisées et les résultats financiers de l'année 2016 de Partage. ■

À consulter ou à télécharger http://vu.fr/41e

Antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Aube
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Elisabeth Longuépée
partage.bordeaux@gmail.com
Tél. 05 56 28 54 91

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Dominique Bissuel
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 86 04 04 45

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 09 54 58 81 74

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 09 52 11 72 93

RA - Saint-Etienne
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Pour tout renseignement sur le bénévolat en France, vous pouvez contacter Anne-Laure Narcy, Chargée du développement du réseau bénévole au 03 44 20 75 68 ou par e-mail anne-laure.narcy@partage.org

La troupe de danse d'IBDAA en France

Comme annoncé en juin dernier, Partage et son réseau bénévole vont accueillir la troupe de danse du centre culturel IBDAA, notre partenaire palestinien, du mercredi 13 septembre au dimanche 24 septembre, pour la présentation de son spectacle, spécialement créé pour cette tournée française : **« Danser pour exister ! Des jeunes Palestiniens se mobilisent pour la liberté, la justice et la paix.»**

Le séjour débutera à Compiègne, où un échange culturel et sportif entre les jeunes Palestiniens de la troupe (10 filles et 10 garçons âgés de 15 à 18 ans) et de jeunes compiégnois (une dizaine de collégiens âgés de 10 à 14 ans), sera organisé.

Après un court séjour en Belgique, la troupe présentera son spectacle en France, dans les villes suivantes :

à Troyes dimanche 17 septembre, à 19h
Lycée St-Joseph - contact : aube@partage.asso.fr

à la Roche-sur-Yon mercredi 20 septembre, à 20h30
Amphithéâtre Réaumur - contact : vendee@partage.org

à Compiègne jeudi 21 septembre, à 20h
Ziquodrome - contact : anne-laure.narcy@partage.org

à Paris 2e vendredi 22 septembre
Salle Jean Dame - contact : jacques.richet@partage.org

à Lyon samedi 23 septembre, à 20h30,
Palais de la Mutualité, salle Edouard Herriot
contact : partage.lyon.rhone@gmail.com

La troupe de danse d'IBDAA a déjà eu l'occasion de se rendre dans plus de 10 pays, ce qui lui permet de partager les aspirations et espoirs des réfugiés palestiniens. C'est l'un des vecteurs majeurs à travers lequel se font les échanges culturels entre le camp de Dheisheh (où est situé IBDAA) et le reste du monde. Pour les jeunes du groupe, il s'agit d'une activité hautement stimulante et formatrice, à laquelle ils sont pleinement intégrés, de la chorégraphie aux questions d'éclairage et de son.

Pour financer les frais liés au projet (billets d'avion, déplacements en France…), Partage a créé une page de financement participatif. Vous aussi, participez à l'aventure et envoyez le lien à vos proches, amis, collègues… Merci ! **http://vu.fr/41k**

Une nouvelle antenne locale bénévole

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Partage Provence, nouvelle Association Affiliée à Partage ! Ce projet de création a été initié par Caroline Gareau, ancienne Chargée de communication à Partage, partie s'installer à Marseille il y a quelques années. Elle a d'abord formé un petit groupe de fondateurs, avec ses proches et amis, qui a ensuite été renforcé grâce à l'organisation d'une rencontre conviviale avec des parrains et marraines de la région, co-animée avec Anne-Laure Narcy, Chargée de développement du réseau bénévole à Partage.

➔ Contact : provence@partage.asso.fr - 06 79 78 65 50 ■

Népal, deux ans après

Dans ce pays très fragile et qui peine à retrouver la voie de la réconciliation, après des années très mouvementées sur le plan politique, le terrible tremblement de terre du 25 avril 2015 a plongé à nouveau le Népal dans la crise. Les nombreuses victimes ont dû attendre jusqu'en décembre dernier, soit près d'un an et demi après la catastrophe pour que le Gouvernement, via l'Autorité de Reconstruction Népalaise, autorise le début du processus de reconstruction en débloquant les premières aides publiques.

Un chemin vers la reconstruction encore très long

Le séisme est venu affaiblir une économie déjà très fragile et qui a continué à se dégrader au cours de ces deux dernières années. La nouvelle Constitution Népalaise, mise en œuvre en septembre 2015 et instaurant une République fédérale, est contestée par une partie de la population en raison de son caractère discriminatoire pour les femmes et certaines minorités. En réaction, d'importantes manifestations ont eu lieu dans tout le pays ainsi que d'importants blocus. Le principal a entrainé la fermeture complète de la frontière avec l'Inde pendant de nombreux mois. L'Inde étant le premier fournisseur de matières premières du Népal, cette fermeture a eu des conséquences majeures sur l'économie népalaise, engendrant une inflation record du coût de la vie de près de 10 % en 2016.

Les changements à la tête du Gouvernement avec l'arrivée du parti maoïste, ainsi que les dissensions entre les partis au pouvoir sur le contrôle des aides liées à la reconstruction, ont paralysé la distribution et entrainé

Le 25 avril 2015

Le violent séisme qui frappa le Népal fit 8 856 morts, plus de 22 000 blessés, plus de 600 000 maisons détruites et près de 70 % du patrimoine historique enseveli. Cela sans compter les conséquences psychosociales et traumatiques pour la population.

Après la première étape d'urgence, et grâce au soutien de nos marraines et parrains, Bikalpa et VOC ont élaboré des programmes de reconstruction sans stopper pour autant leurs actions de première nécessité. Ces programmes sont destinés aux populations les plus vulnérables. Ils s'appuient sur l'expérience et les compétences de nos partenaires ainsi que sur la participation active de chaque individu, hommes, femmes et enfants, de la communauté. ■

« Le peuple népalais, et spécialement les enfants, a traversé une expérience extrêmement traumatisante et angoissante. Il était primordial de reconstruire l'espoir, les rêves, l'estime de soi, la dignité de ces enfant… Nous travaillons avec un nombre d'écoles qui paraît réduit, une goutte d'eau dans un océan, mais si beaucoup d'organisations s'y mettent, font quelque chose, peut-être encore bien mieux que ce que nous faisons actuellement, nous arriverons réellement à réduire les risques et les dangers. »

Stella Tamang,
Fondatrice et directrice exécutive de Bikalpa

Partenaire de Partage depuis 1999, Bikalpa favorise la scolarisation des enfants et des jeunes filles les plus démunis, notamment grâce aux programmes d'éducation alternative et, par le biais de l'éducation non formelle, l'insertion des enfants dans des écoles formelles. L'organisation a également pour mission de promouvoir la paix et la non-violence au Népal et en Asie par l'intermédiaire des rencontres régionales des jeunes filles. Bikalpa sensibilise également la société népalaise aux droits de l'enfant et à la paix à travers une émission télévisée mise en place par et pour les enfants du Népal. ■

un blocage complet des prises de décisions pendant de nombreux mois. Les travaux publics de reconstruction n'ont donc pu être mis en œuvre qu'en fin d'année 2016. Les associations et organisations non gouvernementales (ONG) ont, quant à elles, dû faire preuve de patience pour la validation des projets d'aide post-séisme. C'est le cas de nos partenaires Bikalpa et VOC, qui n'ont obtenu qu'en février 2016 les accords du Gouvernement pour débuter leurs projets d'aide aux populations des zones les plus touchées et leur offrir un soutien psychologique.

Les enfants des rues

Malgré cette situation très instable, la problématique des enfants des rues est un enjeu majeur pour le nouveau Gouvernement qui a adopté une nouvelle loi en faveur du droit des enfants des rues en mai 2016 en coordination avec le Bureau Central de la Protection de l'Enfance. Cette loi assure le secours, la protection et le suivi des enfants des rues autour d'une ligne directrice qui impose désormais que chaque enfant soit sauvé et placé en centre d'accueil d'urgence. Aucune aide ou suivi n'est désormais apporté aux enfants directement dans la rue par les ONG. Le Gouvernement a pour mission de récupérer tous les enfants vivant dans les rues afin de les référer à six associations népalaises reconnues pour leur travail en faveur de ceux-ci, dont VOC et CWCN.

Depuis quelques mois, nos deux partenaires ont ainsi connu d'importants changements dans leurs actions en mettant fin à leur travail de rue pour se concentrer sur l'accueil des enfants de plus en plus nombreux dans les centres d'urgence. Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour que les projets soient protégés de ce contexte politique et économique instable. Chaque jour, ils se battent pour offrir un avenir meilleur à tous ces enfants sans repère, en les préparant à devenir les futurs acteurs de la société népalaise.

Selon le Centre Népalais de Protection de l'Enfance, 5 000 enfants vivent encore à ce jour dans les rues au Népal, dont 1 200 à 1 500 dans la seule vallée de Katmandou. ■

Flavie Lauvernier
Responsable de suivi de Programmes
et Référente nouveaux partenariats

Rajkumar, 27 ans, ancien enfant des rues, éducateur au centre Yubalaya

« Avec un père alcoolique et une maman malade, il était économiquement très difficile de vivre dans une famille de 7 enfants. Très souvent, je devais voyager pendant plus de 3 heures pour me rendre jusqu'à la maison de mon oncle pour y avoir un peu de nourriture. Je n'étais qu'un enfant, devoir prendre plusieurs bus sans même connaitre le nom de mon village pour aller chercher un bon repas me semblait aussi amusant qu'effrayant.

A l'âge de 7 ans, je me suis rendu au grand marché de Banepa depuis le village de mon oncle pour acheter de l'alcool avec mes cousins, mais je me suis perdu et ne les ai jamais retrouvés. Sans savoir où aller, je n'avais pas d'autre option que de travailler dans un petit magasin de thé puis le propriétaire du magasin m'a livré à la police. J'ai ensuite été placé dans un centre d'Etat dans un autre village où on me donnait l'opportunité d'étudier. Mais au lieu d'étudier, je me suis enfui vers la grande ville de Katmandou et je suis devenu un enfant des rues, je n'avais alors que 8 ans. Je mendiais, ramassais les poubelles, m'impliquais dans les bagarres de rue et il m'arrivait de voler pour répondre aux ordres des garçons plus âgés.

En 2002, un ami de la rue m'a convaincu de le suivre jusqu'au CWCN en me promettant de me ramener si cela ne me plaisait pas. Le suivre ce jour-là a changé ma vie et je suis aujourd'hui diplômé du SLC (examen final du cycle secondaire au Népal). Après ma réintégration en 2013, j'ai commencé à travailler au sein de CWCN comme membre de l'équipe d'accompagnement du centre pour jeunes garçons, avant d'être promu en février 2016 en tant qu'éducateur au sein du Centre Yubalaya pour adolescents. Aujourd'hui, je suis un citoyen responsable, je prends soin de ma famille et je me suis récemment marié à mon amour d'enfance. »

Centre de transition, le Yubalaya de CWCN accueille une douzaine d'adolescents de plus de 16 ans. Ils bénéficient d'un accompagnement individuel de 3 ans tout en suivant un cursus scolaire et une formation professionnelle. Chaque jeune est accompagné dans sa recherche d'emploi et préparé à sa réintégration en autonomie dans la société ou dans sa famille. Un important travail d'accompagnement et de soutien est réalisé par les équipes du CWCN auprès des familles pour assurer le retour le plus stable et pérenne possible du jeune dans la société. ■

Histoire de Ashish, 5 ans

Fin janvier, Ashish est le plus jeune pensionnaire du centre d'accueil d'urgence de VOC. Avec son frère Yukash, de 2 ans son aîné, ils ont été référés à VOC par les services de secours du Gouvernement.

Quelques années auparavant, les 2 jeunes garçons avaient quitté leur village pour Katmandou avec leurs parents, en quête d'un emploi. Cependant, les parents étant tous deux alcooliques, la moindre roupie gagnée était dépensée pour assouvir leur addiction. Le père a soudainement disparu, sans explication. La mère s'est mise à mendier avec ses enfants. Affectée par le VIH, son état de santé s'est rapidement dégradé jusqu'au jour où elle a laissé ses enfants seuls dans la rue. Après plusieurs semaines de survie et de mendicité dans la rue, les deux enfants ont été identifiés par les services de l'Etat et conduits auprès de VOC.

Personne ne sait où se trouve leur mère. Selon ses connaissances de la rue, elle était à l'hôpital mais les équipes de VOC et du Gouvernement l'ont cherchée partout, en vain. A leur si jeune âge, il est primordial pour assurer le bon développement de ces deux enfants qu'ils soient entourés par leur famille. Ainsi, avec l'aide de la police, VOC continue ses recherches pour retrouver des parents ou autres proches qui pourraient prendre soin d'eux.

En attendant, après avoir passé la plus grande partie de leur vie dans la rue, Ashish et son frère apprennent aujourd'hui à vivre dans le cadre stable et protecteur du centre de réintégration. En ce lieu, les éducateurs de VOC recréent un environnement familial, tout en intégrant les enfants dans un cursus scolaire non-formel afin de préparer au mieux leur réintégration.

Partenaires de Partage depuis 2005, CWCN et VOC travaillent à la réinsertion sociale et/ou familiale des enfants des rues. CWCN intervient dans le domaine de la santé à travers la mise en place d'une clinique mobile et la coordination avec des centres médicaux d'urgence. De plus, CWCN offre aux enfants en situation de rue un hébergement en foyer, ainsi que la possibilité de reprendre des études et de suivre une formation professionnelle. VOC mène également des actions de protection alternative, comme le programme « Famille d'accueil », de sensibilisation et de prévention contre les abus sexuels. ■

Agir avec Partage pour les enfants du monde

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement
et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de Partage.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Partage.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, Partage Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12€ par an. Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de Partage.**

☐ **Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**

Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence Partage, si vous nous soutenez déjà

BU168

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de Partage par email

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Partage en fonction de votre choix, à :

Partage, 40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
avec les enfants du monde

La rentrée scolaire en Egypte

En Egypte, 73,8 % des personnes de plus de 15 ans savent lire et écrire (82 % pour les hommes et 65 % pour les femmes). Dans ce pays où la population est à 56 % rurale, certaines communautés reculées de la Haute Egypte ont très peu accès à l'école publique, ce qui entraine un surpeuplement des classes qui peuvent atteindre jusqu'à 70 élèves ! Il n'existe pas d'école maternelle publique, les cycles sont le primaire (de 6 à 12 ans), le préparatoire (de 12 à 15 ans) et le secondaire (de 15 à 18 ans).

Avec notre partenaire AHEED

Partage soutient l'AHEED depuis 2004, au travers de 10 écoles dans les communautés dépendant de Minia et d'Assiout, en Haute-Egypte. Ces communautés sont souvent abandonnées des services de l'Etat. Parfois même, les écoles de l'AHEED font aussi office de seul poste de santé de la zone.

La rentrée scolaire a lieu dans les écoles de l'AHEED fin septembre, après de grandes vacances durant les mois chauds de juin, juillet et août. Les frais d'inscriptions sont limités et sont calculés en fonction des ressources des familles, pour que tous les enfants puissent recevoir une éducation de qualité. Pour les enfants les plus vulnérables, souvent déscolarisés car travaillant dans les champs avec leurs parents le matin, l'AHEED a créé « l'école parallèle » durant les après-midis. Entièrement gratuite et en effectifs réduits, elle permet un suivi personnalisé et adapté aux élèves.

En début d'année, tous les élèves de l'AHEED sont soumis à une évaluation de leur état de santé ainsi qu'un calcul de poids et de taille. Une analyse de sang, puis des repas journaliers à l'école (ainsi que des distributions de médicaments quand cela est nécessaire) sont proposés aux enfants souffrant de malnutrition ou de retard de croissance. Une seconde évaluation est faite en fin d'année pour voir l'évolution de l'état de l'enfant.

C'est aussi durant la rentrée que les enfants choisissent les activités extra-curriculum qu'ils vont pouvoir suivre deux fois par semaine. Des cours d'art, de chant, de musique, de théâtre, de sport, de danse et bien d'autres sont proposés aux élèves. Ces moments sont importants pour les enfants qui n'ont pas dans leur communauté d'autres endroits pour exprimer leur énergie créatrice et approfondir leur potentiel artistique. ■

Nahuel Dumenil
Responsable de suivi de Programmes

➔ suite page 10

Sandy en 5e primaire

« J'étudie à l'école de Mansafis depuis la maternelle. Je suis très contente d'être dans cette école parce que j'ai beaucoup d'amis et que je participe à l'activité de musique. J'aime cette activité car je chante avec mes amis et j'apprends à faire de la musique sur le clavier. Grâce à cette activité, j'ai plus de confiance en moi, je chante maintenant devant tous les élèves de l'école sans être timide et je vais même présenter un spectacle musical à la fête de la clôture des activités à la fin de l'année. Les années dernières j'ai participé à l'activité de travaux artistiques et je les aimais aussi.

Au début de l'année, un docteur est venu à l'école pour nous faire un examen médical. Il a remarqué que j'avais besoin de faire une analyse de sang, l'école m'a fait cette analyse et a découvert que je souffrais d'anémie. L'école m'a offert des traitements et un repas chaque jour. Maintenant, je vais mieux. Ma professeur m'a mesuré le poids et m'a fait une autre analyse de sang pour être sûre que j'allais bien et le résultat de l'analyse a dit que mon état s'améliorait. » ■

Nermine, maman de Mary

« Mary est en 2e année primaire à l'école de Nazlat Ghattas. La personnalité de ma fille a beaucoup changé depuis son inscription dans cette école, elle a appris beaucoup de choses et est devenue plus indépendante. Elle fait ses devoirs seule et quand elle me voit occupée elle vient m'aider.

Moi, je participe au programme de la maternité et de l'enfance depuis ma première grossesse. C'est un service que l'école présente aux mamans qui ont de petits enfants (des nouveaux-nés jusqu'aux deux ans). L'école organise une rencontre hebdomadaire avec les mamans pour nous sensibiliser à l'hygiène, nous faire un suivi médical et pour suivre l'état des femmes enceintes. Chaque femme enceinte a un cahier de suivi sanitaire pour écrire le poids, la pression artérielle et les médicaments pris. Deux fois par mois, un docteur vient à l'école pour suivre la santé de nos enfants mais aussi pour suivre celle des mamans et des femmes enceintes. Durant ces rencontres, ils mesurent notre poids, celui de nos enfants, nous donnent des médicaments si nous en avons besoin. Ils nous aident aussi dans l'éducation pour nos enfants, nous expliquent par exemple comment cuisiner des repas sains pour notre famille.

Pour notre famille, l'école est notre deuxième maison, notre hôpital et le lieu d'apprentissage de notre fille. Nous ne pouvons pas imaginer la vie sans cette école.» ■

Les dates de rentrée chez nos partenaires

Afrique	Bénin	28 septembre
	Burkina Faso	2 octobre
	Comores	mi-septembre
	Côte d'Ivoire	11 septembre
	Madagascar	3 octobre
Asie	Cambodge	1er novembre
	Inde	avril
	Népal	avril
	Thaïlande	début mai/mi-mai
	Vietnam	fin août

Amérique latine	Brésil	mi-février
	Equateur	4 septembre
	Honduras	1er février
Caraïbes	Haïti	début septembre
Europe	Bosnie-Herzégovine	1er septembre
	Roumanie	11 septembre
	France	4 septembre
Moyen-Orient	Egypte	mi-septembre
	Liban	mi-septembre
	Palestine	3 septembre

Combien de temps dure le parrainage d'un enfant ?

Nous proposons aux parrains qui ont choisi ce type de parrainage de soutenir nos partenaires locaux, et l'ensemble des enfants qu'ils prennent en charge, en parrainant un enfant avec qui ils pourront nouer une relation le temps du parrainage*.

Dans la majorité des cas, un enfant parrainé est pris en charge jusqu'à la fin du cycle primaire, ce qui lui aura permis de bénéficier d'une prise en charge complète et d'une scolarisation de qualité pendant ses premières années d'apprentissage. Parrainer un enfant jusqu'à la fin du cycle primaire, c'est donc lui donner toutes les chances d'avoir accès aux études secondaires, d'être admis automatiquement dans un collège où, la plupart du temps, l'Etat prend le relais. Dans d'autres cas, ces bases solides lui permettront d'accéder à une formation professionnelle qualifiante et d'acquérir un métier.

La fin du parrainage signifie donc un nouveau départ pour votre filleul. Ce n'est pas la fin de son soutien ou de sa scolarité, mais la fin de votre relation avec lui.

« Cher parrain, chère marraine, bonjour.

Je suis très content de vous écrire cette lettre qui marque la fin de notre correspondance. Par conséquent, j'aimerais vous remercier du fond du cœur de tout ce que vous avez fait pour moi.

Vous m'avez soutenu dès mon bas âge en payant ma scolarité et en prenant en charge mes fournitures. Grâce à vous, je sais lire et écrire en français. Votre aide a porté fruit car elle m'a permis de sortir de l'ignorance. Je suis en classe de troisième et je compte avoir mon BEPC en fin d'année. Après mon examen, je vais vendre des outils au marché avec un commerçant. J'ai l'habitude de faire ce travail pendant les vacances. Ce dernier me paie à la fin du mois. Je vais proposer de rester avec lui et à la rentrée faire des cours du soir en comptabilité pour ensuite devenir agent comptable.

Je serai très heureux de savoir que vous avez donné la chance à un autre enfant afin que lui aussi puisse apprendre à lire et à écrire.

Vous serez toujours dans mon cœur. Je vous embrasse très fort. » ■

Perkouma Seydou

Il arrive qu'un enfant sorte plus tôt que prévu du programme de notre partenaire (les raisons les plus fréquentes étant le déménagement ou l'arrêt prématuré des études). Dans tous les cas, nous nous engageons à vous contacter rapidement pour vous en informer et vous proposer des alternatives.

C'est toujours un moment important pour vous et pour l'enfant

Chaque année, plusieurs centaines d'enfants écrivent une dernière lettre à leurs parrains ou leurs marraines dans laquelle ils expriment leur reconnaissance. Grâce à vous, ils voient leur avenir avec espoir et ils sont les mieux à même d'en parler.

Au terme de son parrainage, Seydou, jeune adolescent burkinabé, s'adresse ainsi à ses parrains qui l'ont accompagné pendant des années.

Nous avons choisi de partager avec vous son émouvante lettre d'au revoir.

Claudine Paraire
Directrice des Relations Parrains et Donateurs

**cf. Partage Témoigne n° 166*

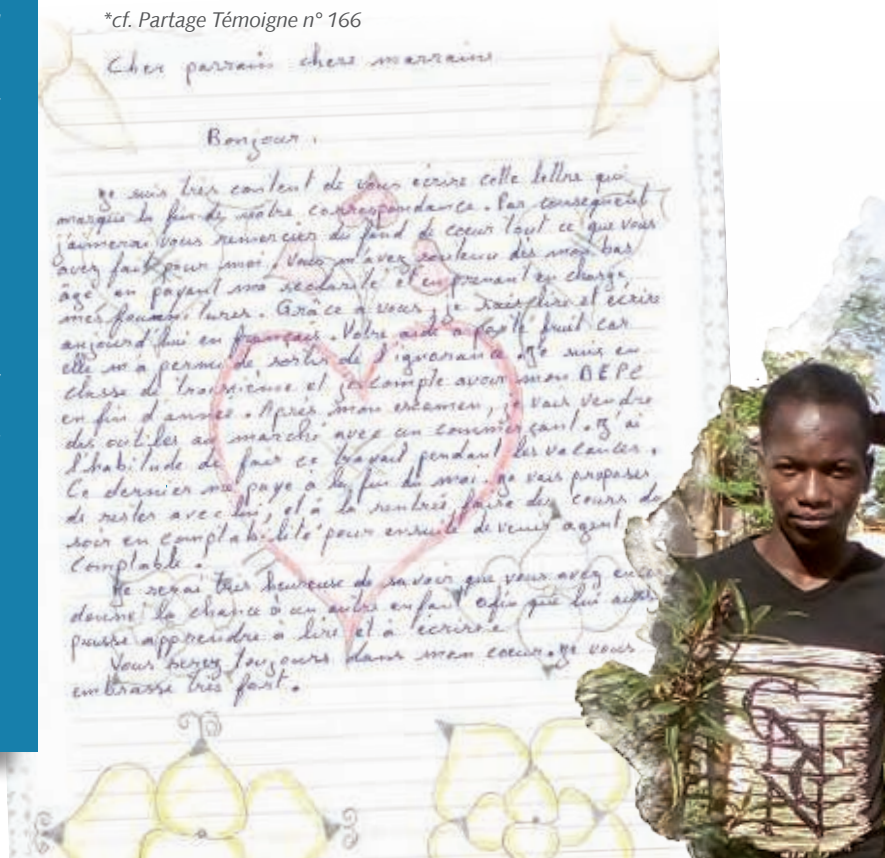

Cher parrain chère marraine

Bonjour,

Je suis très content de vous écrire cette lettre qui marque la fin de notre correspondance. Par conséquent j'aimerais vous remercier du fond de cœur tout ce que vous avez fait pour moi. Vous m'avez soutenu dès mon bas âge en payant ma scolarité et en prenant en charge mes fournitures. Grâce à vous, je sais lire et écrire aujourd'hui en français. Votre aide a porté fruit car elle m'a permis de sortir de l'ignorance. Je suis en classe de troisième et je compte avoir mon BEPC en fin d'année. Après mon examen, je vais vendre des outils au marché avec un commerçant. J'ai l'habitude de faire ce travail pendant les vacances. Ce dernier me paye à la fin du mois. Je vais proposer de rester avec lui et à la rentrée faire des cours du soir en comptabilité pour ensuite devenir agent comptable.

Je serai très heureux de savoir que vous avez encore donné la chance à un autre enfant afin que lui aussi puisse apprendre à lire et à écrire.

Vous serez toujours dans mon cœur. Je vous embrasse très fort.

Faîtes plaisir à vos proches...

Série "Écoles du monde"
5 cartes, deux volets, 17 X 11,5 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

Série "Visages d'enfants" - ÉDITION LIMITÉE
5 cartes, deux volets, 11,5 X 17 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

Série "Pétition visuelle"
5 cartes, deux volets, 17 X 11,5 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

... tout en affirmant votre engagement.

BON DE COMMANDE

Raison Sociale : .....

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal/Ville : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

N° de participant : .....

☐ OUI, j'accepte de recevoir des informations de Partage à l'adresse mail ci-dessus. Je suis informé(e) que je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois à Partage.

Je commande	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	TOTAL
Série "Écoles du monde"	7,50 €		
Série "Visages d'enfants"	7,50 €		
Série "Pétition visuelle"	7,50 €		
TOTAL *(frais de port inclus)*			

Merci de nous renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :

Partage - 40, rue Vivenel
B.P. 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
avec les enfants du monde